



**BULLETIN D'ADHESION 2019**  
Valable du 1<sup>er</sup> Septembre 2018 au 31 Août 2019  
A remettre ou à renvoyer à Jackie DUQUESNE ARPAL  
8, rue du Jardin Flamant – 02000 Aulnois-sous-Laon

**Etablir le chèque à l'ordre de l'ARPAL**

NOM

Prénom

Adresse

Ville

Date de naissance

Tél fixe et Portable

.....  
.....  
.....

**VOTRE ADRESSE E Mail :** .....

Demande(nt) à adhérer à l'Association Randonnées Pédestres Aulnois/Laon et du Laonnois pour 2019 fédérée sous le n° 02706. Ci-joint règlement à l'ordre de l'A.R.P.A.L et certificat(s) médical de non contre-indication **obligatoire** à la pratique de la randonnée pédestre.

**Nous ne prendrons pas d'adhésion sans certificat médical**

**ADHESION INDIVIDUELLE**

- **IR** Licence Individuelle avec Assurance Responsabilité civile et adhésion au club : 37,85 € x.....=.....€
- **IRA** Licence Individuelle avec Assurance Responsabilité civile Accidents corporels et adhésion au club : 40,00 € x.....=.....€

**ADHESION FAMILIALE**

- **FR** Licence familiale avec Assurance Responsabilité civile ..... 48,25 €  
+ adhésion au club..... 13,00 €/pers x.....= .....€  
TOTAL = ..... €
- **FRA** Licence familiale avec Responsabilité civile et Accidents corporels ..... 52.80 €  
+ adhésion au club..... 13,00 €/pers x.....= .....€  
TOTAL = ..... €
- **FRAMP** Licence familiale monoparentale avec Responsabilité civile et accidents corporels et adhésion au club .....43,60 €

**ADHESION ARPAL SEULE**

- 13,00 €(pour licence FRRandomnée prise dans un autre club)

Nom du club :..... N° de licence :.....

**REVUE PASSION RANDO**  8,00 €

Je souhaite m'abonner à Passion Rando Magazine et **ajoute** 8,00 € au montant de mon adhésion

## Définition de la famille et de la licence monoparentale

-Conjoint(e) ou concubin(e) notoire ou partenaire pacsé,

-Enfants mineurs, y compris ceux confiés par la DDASS, et enfants majeurs sous tutelle vivant sous le même toit que leurs parents,

-Enfants majeurs de moins de 25 ans fiscalement à charge et vivant sous le même toit que leurs parents,

-Petits-enfants mineurs,

La garantie est maintenue jusqu'à la fin de l'exercice aux enfants qui deviennent majeurs ou atteignent 25 ans dans l'année de validité de la licence.

-Licence monoparentale : elle est destinée aux personnes dites « isolées » (un parent ou grands-parents). Ce nouveau titre d'adhésion permet d'adhérer avec des enfants ou petits-enfants dans les mêmes conditions que ci-dessus.

---

J'ai noté que la loi n°84-610 du 16 Juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres randonneurs.

Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative pour couvrir mes propres accidents corporels.

En outre, je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche notamment en montagne et m'engage à être convenablement équipé pour les activités auxquelles je participerai.

**Le certificat médical datant de moins d'un an est obligatoire pour toute première demande de licence.**

**Pour ceux dont le certificat date de moins de 3 ans, le questionnaire santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive 2018/2019**

Pour ma sécurité et celles des autres, je m'engage à respecter le code de la route en matière de groupe en marche et à suivre les recommandations formulées par les animateurs de randonnées auxquelles je participe et reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur.

L'ARPAL se réserve le droit de publier toute photo relative aux randonnées sur son site Internet ou tout autre document relatif à l'Association.

Dans le cas contraire, cochez la case suivante :  Je n'autorise pas l'ARPAL à utiliser ma photo sur le site Internet de l'Association ou tout autre document relatif à l'Association.

Fait à ....., le.....

SIGNATURE :

